

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
APPEL A PROJETS LOOK@MATONGE**

Célébrons le quartier

Avant de remplir le présent formulaire, veuillez lire attentivement le règlement relatif aux subventions, la Politique de confidentialité*, le dossier « Look@Matonge », ainsi que tout autre document de référence. Tant que la demande ne sera pas complète, elle ne sera pas traitée.

***POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

En conformité avec le règlement européen 2016/679 (RGPD) relatif à la protection des données à caractère personnel et avec la réglementation belge en la matière notamment la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous communiquons les informations suivantes :

1. Le responsable du traitement des données est la Commune d'Ixelles, chaussée d'Ixelles, 168 à 1050 Bruxelles – Tél : 02 515 61 11 – secretariat@ixelles.brussels ;
2. Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse dpo@ixelles.brussels ;
3. Les données seront conservées afin d'assurer la gestion administrative du dossier ;
4. Vos données seront partagées avec les organisateurs, le jury de sélection et les autorités communales ;
5. Vos données seront conservées pendant 10 ans après le paiement du solde des 20%.

Vous disposez, à tout moment et sauf disposition contraire prévue au RGPD (notamment l'article 17 §3), d'un droit d'accès à vos données, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que de limitation du traitement des données vous concernant.

Toute demande relative à l'exercice de vos droits peut être introduite par courrier/courriel à l'attention du Collège des Bourgmestre et échevins. Service de la Culture – 168 Chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles – 02 515 64 77 ou 0498 588 422 - culture@ixelles.brussels.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en Belgique, l'APD Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles – 32 (0)2 274 48 00 - contact@apd-gba.be .

J'accepte le traitement de mes données conformément à la politique de confidentialité décrite ci-dessus.

1. INFORMATIONS RELATIVES AU CANDIDAT

PERSONNE PHYSIQUE OU REPRÉSENTANT D'UNE ASSOCIATION DE FAIT

Nom et prénom :

Numéro de registre national :

Domicile :

Tél. (GSM) :

Courriel :

OU

PERSONNE MORALE

Dénomination sociale :

Forme juridique :

Numéro d'entreprise :

Siège social :

Tél. :

Courriel :

Site Internet :

Valablement représentée par :

(nom, prénom et qualité)

Domicile :

Tél.(GSM) :

E-mail :



Le/la représentant·e de la personne morale doit être habilité·e à engager juridiquement cette dernière. Une preuve de son mandat (ou des dispositions statutaires arrêtant ses pouvoirs) doit impérativement être jointe à la présente demande.

COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire du compte:

Nom de la banque :

Siège social:

Numéro de compte complet :

Codification IBAN (ou code BIC si non applicable) :

2. DÉCLARATION EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 31 MAI 1933

La présente déclaration doit reprendre les autres subsides déjà perçus et/ou demandés. L'objectif est de permettre au pouvoir subsidiant de prendre sa décision en connaissance de cause (et éviter ainsi tout multi-subventionnement non désiré).

Avez-vous déjà obtenu ou êtes-vous susceptible d'obtenir d'autres subventions auprès d'autres pouvoirs publics (Union Européenne, Etat Fédéral, Régions, Communautés, Provinces, Communes, OIP, ...) ? Si oui, lesquelles durant les deux années antérieures à celle-ci ?

Dans l'hypothèse où une autre demande aurait également été faite auprès de la Commune, il est également indispensable de le préciser ainsi que le Service administratif auquel elle a été adressée :

Année	Pouvoir public	Montant	Obtenu / Demandé	Affectation
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. PROPOSITION DE PROJET

3.1. Nom du projet:

.....

3.2. Date(s) d'exécution:

.....

3.3. Lieu(x) d'exécution:

.....

.....

3.4. Approche thématique: quel(s) thème(s) sera(ont) abordé(s) par le projet ?

- Diversité culturelles:** initiatives autour des différents styles musicaux ou de mode
- Commerce local:** initiatives visant à donner de la visibilité et à promouvoir le commerce local
- Vie de quartier:** initiatives liées au patrimoine matériel ou immatériel du quartier, l'histoire du quartier

3.4.1. Comment le projet s'inscrit-il dans le(s) thème(s) choisi(s) ci-dessus ?

.....

.....

.....

.....

3.5. Quels sont les objectifs poursuivis par le projet ?

.....

.....

.....

3.6. Quel est le public cible du projet ?

.....

.....

3.7. Résumé court du projet:

.....

.....

.....

.....

4. SOUTIEN DEMANDÉ

Le soutien financier demandé peut être choisi jusqu'à un montant maximum de € 10.000. Vous devez préciser les coûts que vous prévoyez pour la mise en œuvre du projet.

4.1. SOUTIEN FINANCIER (EN NUMÉRAIR)

4.1.1. A quoi servira le budget? Justification :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....


.....

.....

4.2. DATE(S) ET HEURES D'UTILISATION DE L'ESPACE PUBLIC :

4.2.1. Date(s) et heures d'utilisation de l'espace public:

	Début		Fin	
	Date	Heures	Date	Heures
Montage				
Répétition				
Evènement				
Démontage				
Nettoyage				

 Une fermeture de l'espace public qui implique une déviation des transports publics doit être signalée par l'organisateur à la STIB et/ou à De Lijn. Les frais sont à charge de l'organisateur.

4.2.2. Animations (musicales) prévues (Non / Oui, lesquelles ? son amplifié ?) :

.....
.....

4.2.3. Vente de boissons/aliments/autres (Non / Oui, lesquels ?) :

.....
.....

4.2.4. Autres informations utiles (sécurité, mobilité, propreté publique) :

.....
.....

4.2.5. Annexes à joindre à votre demande d'utilisation de l'espace public :

Requis :

- Un plan à l'échelle du lieu décrivant l'implantation des tables, des chaises, du podium, des sanitaires, des voies d'accès et des autres éléments qui serviront à aménager l'espace public ;

Le cas échéant :

- Photos et/ou croquis des installations techniques et artistiques ;
- Plans de sécurité, de mobilité, de communication, de propreté, ...

5. CHECK LIST DES ANNEXES

Pour mémoire, en complément des données prévues par le présent formulaire de demande, l'article 3 du règlement relatif aux subventions impose aux personnes morales la production de la preuve du mandat de la personne représentant la personne morale (ex. copie des statuts).